



RÈGLES SPÉCIFIQUES PARA-TIR

Le ministère en charge des sports a donné à la Fédération Française de Tir par arrêté du 31 décembre 2016 la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport pour organiser l'activité Para-tir jusqu'au 31 décembre 2020.



Ce document permet de compléter le [Règlement de Gestion Sportive – Vie nationale 2017-2018](#) (disponible sur le site internet fédéral Gestion Sportive / Vie Nationale) afin de mieux assimiler les particularités des épreuves Para-tir.

Vous trouverez ci-joint les informations concernant :

- **Championnat de France Adultes 10 m**
- **Championnat de France Adultes 25/50 m**
- Fiche d'engagement par équipe Adultes

- **Championnat de France Jeunes**
- Fiches d'engagement (individuel et équipe) Championnat de France Jeunes

- **Coupe de France Jeunes**
- Fiches d'engagement (individuel et équipe) Coupe de France Jeunes

- **Coupe de France par équipe Jeune**
- Fiches d'engagement Coupe de France par équipe Jeunes



CHAMPIONNAT DE FRANCE – ADULTES PARA-TIR

Les tireurs en situation de handicap n'ont plus besoin de prendre une licence à la FFH pour participer aux compétitions de tir organisées par la FFTir et ses organes déconcentrés (département et Ligue).

Pour les compétiteurs qui ont besoin d'un assistant de chargement sur le pas de tir lors de leurs épreuves (tireurs classifiés SH2), l'assistant devra obligatoirement être licencié à la Fédération Française de Tir.

Les différents échelons de la Gestion sportive et le championnat de France se tireront dans les catégories prévues dans la Gestion sportive. La qualification aux championnats de France, implique obligatoirement **la participation à l'échelon départemental et à l'échelon régional**. C'est uniquement lors de cet échelon que les points sont pris en compte pour le calcul des quotas.

Pour l'Arbalète field, Plateau et les épreuves pour Déficiants visuels, l'accès au championnat de France est libre sous réserve de participation au championnat régional et en fonction du nombre de places disponibles.

Pour les épreuves adultes 10 m, 25 m et 50 m, Plateau et Arbalète field, les échelons qualificatifs et les championnats de France se feront concomitamment avec ceux des tireurs valides. **Tout tireur s'engageant dans une épreuve valide ne pourra pas concourir dans la même épreuve Para-tir.**

CLASSIFICATION

C'est le processus d'évaluation du niveau de la déficience d'un athlète pour le Tir sportif. Pour s'assurer que les athlètes peuvent concourir dans un environnement équitable, compétitif et sécurisé, la classification, référencée par les personnes formées, regroupe les athlètes ayant une capacité sportive similaire résultant de leurs déficiences. De ce fait des groupes spécifiques sont créés selon le degré de limitation d'activité résultant de leur déficience :

- **SH1** : Les athlètes soutiennent complètement l'arme avec les membres supérieurs.
- **SH2** : Les athlètes utilisent un support dit « potence à ressort » (anciennement « potence belge ») en France et peuvent avoir un assistant de chargement (pour poser la carabine, la charger, la mettre en sécurité...).
- **SH3** : Déficiants visuels.

Le détail des classifications et des sous-classifications (liées notamment aux tailles des dossiers de chaises par rapport à la cervicale C7) est disponible sur le site internet de la [WSPS](#).

ÉPREUVES

Pour les épreuves ci-dessous, un classement spécifique est géré par la FFTir sur toutes les épreuves et à tous les échelons.

----- ÉPREUVES 10 M -----

	Class	Épreuve	Genre		Catégorie Classement	Nb coups	Durée élec.	Durée papier
R1	SH1	Carabine 10 m Debout	Hommes		JG, S1, S2	60	1:15	1:30
R2	SH1	Carabine 10 m Debout	Femmes		JF, D1, D2	40*	0:50*	1:00*
R3	SH1	Carabine 10 m Couché	Mixte		JG, S1, S2	60	0:50	1:00
R4	SH2	Carabine 10 m Debout	Mixte		JG, S1, S2	60	1:15	1:30
R5	SH2	Carabine 10 m Couché	Mixte		JG, S1, S2	60	1:00	1:10
R10	SH3	Carabine 10 m Debout	Mixte		S1	60	1:15	1:30
R11	SH3	Carabine 10 m Couché	Mixte		S1	60	0:50	1:00
P1	SH1	Pistolet 10 m	Hommes		JG, S1, S2	60	1:15	1:30
P2	SH1	Pistolet 10 m	Femmes		JF, D1, D2	40*	0:50*	1:00*
P5	SH1	Pistolet 10 m Standard	Mixte		S1	40	-	-
F5	SH1	Pistolet 10 m Vitesse	Mixte		S1	40	-	-
FA	SH1	Arbalète field 18 m	Mixte		S1	60	-	-

Des finales sont organisées au championnat de France en R1, R3, R4 et R5

* Les nouvelles règles ISSF et WSPS ne seront appliquées qu'à partir de mars 2018

----- ÉPREUVES 25/50 M -----

	Class	Épreuve	Genre		Catégorie	Nb coups	Durée élec.	Durée papier
R6	SH1	Carabine 50 m 60bc	Mixte		CG, JG, S1, S2	60	0:50	1:00
R7	SH1	Carabine 50 m 3x40	Hommes		S1	120	2:45	3:15
R8	SH1	Carabine 50 m 3x40	Femmes		D1	120	2:45	3:15
R9	SH2	Carabine 50 m 60bc	Mixte		CG, JG, S1, S2	60	1:00	1:10
F12	SH2	Carabine 50 m 3x40	Mixte		S1	120	2:45	3:15
P3	SH1	Pistolet 25 m	Mixte		D1, S1, D2, S2	60	-	-
P4	SH1	Pistolet 50 m	Mixte		D1, S1, D2, S2	60	1:30	1:45
F10	SH1	Pistolet 25 m Standard	Mixte		S1, S2	60	-	-

Des finales sont organisées au championnat de France en R6 et R9

----- ÉPREUVES PLATEAU -----

	Class	Épreuve	Genre		Catégorie	Nb coups	Temps Prépa
PT1	SG-S	Fosse assis	Mixte		S1	125	15s
PT2	SG-L	Fosse debout (membres inf.)	Mixte		S1	125	12s
PT3	SGU	Fosse debout (membres sup.)	Mixte		S1	125	12s

Pour toutes les autres épreuves :

Ils verront leurs résultats apparaître dans le palmarès FFTir au rang qui leur revient avec la mention HP sans que le classement des autres tireurs n'en soit affecté.

Ils pourront le cas échéant participer aux finales en fonction des places disponibles, et recevoir une médaille ou un diplôme correspondant à leur performance. La FFTir leur permettra, dans la mesure de la capacité d'accueil des stands, une qualification hors quota ou hors point de qualification pour les championnats de France, sous réserve de participation aux échelons qualificatifs.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Classement par équipe de 2 tireurs établi pour toutes les épreuves (**fiche d'inscription de la FFTir**).

L'engagement par équipe est gratuit, il est automatique s'il y a 2 tireurs ou plus du même club engagés dans une même épreuve et une même catégorie. Dans le cas où il y a plus de 2 tireurs, le club doit préciser les 2 tireurs sélectionnés avant le début des tirs de l'épreuve.

RÈGLEMENTS

Le règlement sportif WSPS en vigueur est pris en compte pour les épreuves internationales adultes. Pour les épreuves qui ne sont pas réglementées par WSPS, les règlements FFTir sont appliqués.

Ils sont consultables sur www.fftir.org.

ATTENTION : Nouvelles règles WSPS 2018 (même nombre de tirs pour les épreuves femmes et hommes) dès mars 2018.

Les temps de tir ci-dessus ne prennent pas en compte les 15 minutes de préparation et d'essais.

Pour les déficients visuels, les systèmes avec lampe (type Swaroski) ne s'auront plus autorisés à partir de la saison 2018-2019.

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

NOM DU CHAMPIONNAT

2018

EPREUVE

CATEGORIE

N° ASSO

CLUB

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

FICHE À RENVoyer À :

OCC - F.F.Tir

38 rue Brunel 75017 PARIS

occ@fftir.org

DATE, SIGNATURE, CACHET
DU PRÉSIDENT DU CLUB

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

NOM DU CHAMPIONNAT

2018

EPREUVE

CATEGORIE

N° ASSO

CLUB

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

FICHE À RENVoyer À :

OCC - F.F.Tir

38 rue Brunel 75017 PARIS

occ@fftir.org

DATE, SIGNATURE, CACHET
DU PRÉSIDENT DU CLUB

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.



CHAMPIONNAT DE FRANCE – JEUNES PARA-TIR

Les tireurs en situation de handicap doivent simplement être licenciés à la Fédération Française de Tir, pour participer aux différents échelons de qualification et au championnat de France.

Pour les compétiteurs qui ont besoin d'un assistant de chargement sur le pas de tir lors de leurs épreuves (tireurs classifiés SH2), l'assistant devra obligatoirement être licencié à la Fédération Française de Tir.

CLASSIFICATION

C'est le processus d'évaluation du niveau de la déficience d'un athlète pour le Tir sportif. Pour s'assurer que les athlètes peuvent concourir dans un environnement équitable, compétitif et sécurisé, la classification, référencée par les personnes formées, regroupe les athlètes ayant une capacité sportive similaire résultant de leurs déficiences. De ce fait des groupes spécifiques sont créés selon le degré de limitation d'activité résultant de leur déficience :

- **SH1** : Les athlètes utilisent une potence (voir le détail par épreuves)
- **SH2** : Les athlètes utilisent un support dit « potence à ressort » en France (anciennement « potence belge ») et peuvent avoir un assistant de chargement (pour poser la carabine, la charger, la mettre en sécurité...).
- **SH3** : Déficients visuels.

Le détail des classifications et des sous-classifications (liées notamment aux tailles des dossiers de chaises par rapport à la cervicale C7) est disponible sur le site internet de la [WSPS](#).

RÈGLEMENTS

Les Règles générales du Règlement de Gestion Sportive Vie Nationale 2017-2018 s'appliquent pour ce championnat de France (disponible sur www.fftir.org).

Les règles d'arbitrage pour les épreuves suivantes sont les mêmes que pour les adultes (voir règlements WSPS) seul le nombre de coups tirés, les temps de tir, les potences et les tenues diffèrent.

Pour les déficients visuels, les systèmes avec lampe (type Swaroski) ne s'auront plus autorisés à partir de la saison 2018-2019.

ÉPREUVES

La FFTir utilisera le programme spécifique ci-dessous selon les catégories d'âge définies dans le Règlement de Gestion Sportive. Toutes les épreuves sont mixtes

	Class	Épreuve	Catégorie	Nb coups	Durée Elec.	Durée Papier	Potence
R3 EdT	SH1	Carabine 10 m Couché	Poussins	30	0:40	0:40	Française
			Benjamins	30	0:40	0:40	Française
			Minimes	40	0:50	1:00	Française
			Cadets	60	0:50	1:00	Française ou bretelle
R5 EdT	SH2	Carabine 10 m Couché	Poussins	30	0:40	0:40	A ressort
			Benjamins	30	0:40	0:40	A ressort
			Minimes	40	1:00	1:10	A ressort
			Cadets	60	1:00	1:10	A ressort
P1 EdT	SH1	Pistolet 10 m	Poussins	30	0:40	0:40	A ressort - Pontet fermé
			Benjamins	30	0:40	0:40	A ressort - Pontet fermé
			Minimes	40	0:50	1:00	Ass. Modulable - Pontet fermé
			Cadets	40	0:50	1:00	Ass. Modulable - Pontet fermé
R11 EdT	SH3	Carabine 10 m Couché	Poussins	30	0:40	0:40	Française - Carton pistolet
			Benjamins	30	0:40	0:40	Française - Carton pistolet
			Minimes	40	1:00	1:00	Française - Carton pistolet

Auxquels viennent s'ajouter les 15 minutes de préparation et d'essais.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Responsable Compétition Ligue, ou son représentant, représente l'autorité administrative de la Direction Technique Nationale.

La qualification aux championnats de France, implique obligatoirement **la participation à l'échelon départemental et à l'échelon régional.**

Les échelons qualificatifs pour ces épreuves Jeunes Para-Tir seront organisés soit en même temps que les échelons Ecoles de tir, soit de manière séparée suivant les ligues.

La FFTir organise un championnat de France Jeunes Para-tir, différent de celui des Ecoles de tir, couplé à la coupe de France.

- **La participation au championnat départemental est obligatoire.** But : délivrer le titre de champion départemental individuel ou par équipe dans chaque discipline et chaque catégorie prévues.
- **La participation au championnat régional est obligatoire. L'accès au championnat régional est libre.** But : délivrer le titre de champion régional individuel ou par équipe dans chaque discipline et chaque catégorie prévues.

PRINCIPES DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pour les championnats départementaux et régionaux, le R.C.L. (ou son représentant) envoie le palmarès au contact de la FFTir (ci-dessous) dans les 5 jours qui suivent la compétition.

La qualification des tireurs au championnat de France Jeunes Para-tir est ouverte à tous les tireurs ayant réalisés les 2 échelons qualificatifs (ou sous couvert d'une [dérogation](#) validée par la D.T.N.).

Le tireur doit faire suivre la fiche d'engagement complétée et visée par le responsable de la compétition sous couvert du R.C.L. et le paiement de son engagement au contact de la FFTir dans les 5 jours qui suivent la compétition à l'ordre de la FFTir.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Classement par équipe de 2 tireurs établi pour toutes les épreuves (**fiche d'inscription de la FFTir**).

L'engagement par équipe est gratuit, il est automatique s'il y a 2 tireurs ou plus du même club engagés dans une même épreuve et une même catégorie. Dans le cas où il y a plus de 2 tireurs, le club doit préciser les 2 tireurs sélectionnés avant le début des tirs de l'épreuve.

CONTACT FFTIR

Mme MICHOUX Nicole

nicole.michoux@wanadoo.fr

Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie – 45500 NEVOY

CALENDRIER

Les nouvelles modalités de qualification mises en place nécessitent le respect le plus strict des dates limites, d'organisation de tous les échelons, fixées par la Gestion Sportive. Dans le cadre ainsi déterminé, les R.C.L. ont toute latitude pour établir leur calendrier.

DATES À RESPECTER IMPERATIVEMENT :

Championnat de France du 13 au 16 juin 2018 à Châteauroux (C.N.T.S.)

Championnat Régional avant le 3 juin 2018

Inscription pour le championnat de France et la coupe de France avant le :

8 juin 2018

Tout engagement reçu hors délais ne sera pas pris en compte, le cachet de la poste faisant foi. Tout engagement illisible ou incomplet sera refusé.



CHAMPIONNAT DE FRANCE 2018 JEUNES PARA-TIR

Fiche d'engagement individuelle

LICENCE : _____
 CLUB : _____
 N° CLUB : _____
 NOM : _____ PRENOM : _____
 DATE de NAISSANCE : _____
 CATÉGORIE : POUSSIN BENJAMIN MINIME CADET
 E-Mail : _____
 CLASSIFICATION MEDICALE : _____
 ASSISTANCE RESPIRATOIRE : * OUI * NON
 COMPETITEUR : * EN FAUTEUIL * DEBOUT * ASSIS

N° Discipline	Points Département	Signature ARBITRE	Points Régional	Signature ARBITRE

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de qualification au championnat de France

Nom - Prénom : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 E-Mail : _____

* Entourez vos réponses

N° DISCIPLINES QUALIFIEES :

TARIFS :

Inscription à la compétition = 15 €
 +
 (total disciplines x 10 €) =
TOTAL =

Pour être enregistrés, les engagements doivent être remplis en lettres capitales sans erreur ni omission, et être envoyés avant le **8 juin 2018** accompagnés du chèque libellé à l'ordre de la **F.F.TIR** et adressés à

Mme MICHOUX Nicole
 nicole.michoux@wanadoo.fr
Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie 45500 NEVOY

Si un chèque global règle plusieurs engagements, il doit correspondre au total des fiches jointes et être accompagné d'un récapitulatif

CADRE RÉSERVÉ F.F.TIR

Banque Montant.....

Date de Réception

Observation

Attention

Tout engagement incomplet, illisible ou raturé ne sera pas pris en compte



CHAMPIONNAT DE FRANCE 2018 JEUNES PARA-TIR

Fiche d'engagement individuelle

LICENCE : _____
 CLUB : _____
 N° CLUB : _____
 NOM : _____ PRENOM : _____
 DATE de NAISSANCE : _____
 CATÉGORIE : POUSSIN BENJAMIN MINIME CADET
 E-Mail : _____
 CLASSIFICATION MEDICALE : _____
 ASSISTANCE RESPIRATOIRE : * OUI * NON
 COMPETITEUR : * EN FAUTEUIL * DEBOUT * ASSIS

N° Discipline	Points Département	Signature ARBITRE	Points Régional	Signature ARBITRE

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de qualification au championnat de France

Nom - Prénom : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 E-Mail : _____

* Entourez vos réponses

N° DISCIPLINES QUALIFIEES :

TARIFS :

Inscription à la compétition = 15 €
 +
 (total disciplines x 10 €) =
TOTAL =

Pour être enregistrés, les engagements doivent être remplis en lettres capitales sans erreur ni omission, et être envoyés avant le **8 juin 2018** accompagnés du chèque libellé à l'ordre de la **F.F.TIR** et adressés à

Mme MICHOUX Nicole
 nicole.michoux@wanadoo.fr
Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie 45500 NEVOY

Si un chèque global règle plusieurs engagements, il doit correspondre au total des fiches jointes et être accompagné d'un récapitulatif

CADRE RÉSERVÉ F.F.TIR

Banque Montant.....

Date de Réception

Observation

Attention

Tout engagement incomplet, illisible ou raturé ne sera pas pris en compte

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

NOM DU CHAMPIONNAT

2018

EPREUVE

CATEGORIE

N° ASSO

CLUB

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

FICHE À RENDRE À :

Mme MICHOUX Nicole

Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY
nicole.michoux@wanadoo.fr

**DATE, SIGNATURE, CACHET
DU PRÉSIDENT DU CLUB**

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

NOM DU CHAMPIONNAT

2018

EPREUVE

CATEGORIE

N° ASSO

CLUB

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE

NOM / PRENOM

FICHE À RENDRE À :

Mme MICHOUX Nicole

Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY
nicole.michoux@wanadoo.fr

**DATE, SIGNATURE, CACHET
DU PRÉSIDENT DU CLUB**

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.



COUPE DE FRANCE – JEUNES PARA-TIR

Pour la participation à la coupe de France Jeunes Para-tir, seule la licence à la Fédération Française Handisport « loisir » est obligatoire.

CLASSIFICATION

C'est le processus d'évaluation du niveau de la déficience d'un athlète pour le Tir sportif. Pour s'assurer que les athlètes peuvent concourir dans un environnement équitable, compétitif et sécurisé, la classification, référencée par les personnes formées, regroupe les athlètes ayant une capacité sportive similaire résultant de leurs déficiences. De ce fait des groupes spécifiques sont créés selon le degré de limitation d'activité résultant de leur déficience :

- **SH1** : Les athlètes utilisent une potence (voir le détail par épreuves)
- **SH2** : Les athlètes utilisent un support dit « potence à ressort » en France (anciennement « potence belge ») et peuvent avoir un assistant de chargement (pour poser la carabine, la charger, la mettre en sécurité...).

Le détail des classifications et des sous-classifications (liées notamment aux tailles des dossiers de chaises par rapport à la cervicale C7) est disponible sur le site internet de la [WSPS](#).

La catégorie Open n'est réservée qu'aux tireurs non classifiés, affiliés à un Centre (sous couvert de l'accord du Directeur du Centre ou de son représentant). La classification pourra être éventuellement contrôlée par le médecin classificateur :

Docteur WEIL Michel

6 rue Aristide Briand 67600 SELESTAT
mw67600@gmail.com - 03 88 82 20 55

RÈGLEMENTS

Les Règles générales du Règlement de Gestion Sportive Vie Nationale 2017-2018 s'appliquent pour cette coupe de France (disponible sur www.fftir.org).

Les règles d'arbitrage pour les épreuves suivantes sont les mêmes que pour les adultes (voir règlements WSPS) seul le nombre de coups tirés, les temps de tir, les potences et les tenues diffèrent.

ÉPREUVES

La FFTir utilisera le programme spécifique et les catégories d'âges ci-dessous (âge au 1^{er} janvier 2018). Toutes les épreuves sont mixtes.

	Class	Épreuve	Catégorie	Nb coups	Durée Elec.	Durée Papier	Potence
F2	SH1	Carabine 10 m Couché	8-14 ans	40	0:50	1:00	Française
			15-20 ans	40	0:50	1:00	Française
F1	SH2	Carabine 10 m Couché	8-14 ans	40	1:00	1:10	A ressort
			15-20 ans	40	1:00	1:10	A ressort
F4	SH1	Pistolet 10 m	8-14 ans	40	0:50	1:00	Française
			15-20 ans	40	0:50	1:00	Française
F7	Open	Carabine 10 m Couché	8-14 ans	40	1:00	1:10	A ressort
			15-25 ans	40	1:00	1:10	A ressort

Auxquels viennent s'ajouter les 15 minutes de préparation et d'essais.

QUALIFICATION A LA COUPE DE FRANCE

Le Responsable Compétition Ligue, ou son représentant, représente l'autorité administrative de la Direction Technique Nationale.

La qualification à la coupe de France, implique obligatoirement **la participation à l'échelon régional**.

Les échelons qualificatifs pour ces épreuves Jeunes Para-Tir seront organisés soit en même temps que les échelons Ecoles de tir, soit de manière séparée suivant les ligues. Obligation de déclarer ces manifestations en « porte ouverte » pour une question d'assurance (une information en ce sens parviendra aux Comités départementaux et Ligues).

La FFTir organise une coupe de France Jeunes Para- tir, différent de celui des Ecoles de tir, couplé au championnat de France Jeunes Para-tir.

- La participation à l'échelon départemental n'est pas obligatoire. But : délivrer des récompenses honorifiques départementales individuelles ou par équipe dans chaque discipline et chaque catégorie prévues.
- **La participation à l'échelon régional est obligatoire. L'accès à cet échelon est libre.** But : délivrer des récompenses honorifiques régionales individuelles ou par équipe dans chaque discipline et chaque catégorie prévues.

PRINCIPES DE QUALIFICATION À LA COUPE DE FRANCE

Pour les échelons départementaux et régionaux, le R.C.L. (ou son représentant) envoie le palmarès au contact de la FFTir (ci-dessous) dans les 5 jours qui suivent la compétition.

La qualification des tireurs à la coupe de France Jeunes Para-tir est ouverte à tous les tireurs ayant réalisés l'échelon régional (ou sous couvert d'une [dérogation](#) validée par la D.T.N.).

Les inscriptions sont libres (sans limite de points, ni de quotas de places) avec date limite d'enregistrement (fiche d'inscription de la FFTir).

Le tireur doit faire suivre la fiche d'engagement complétée et visée par le responsable de la compétition sous couvert du R.C.L. et le paiement de son engagement au contact de la FFTir dans les 5 jours qui suivent la compétition à l'ordre de la FFTir.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Classement par équipe de 2 tireurs établi pour toutes les épreuves (**fiche d'inscription de la FFTir**).

CONTACT FFTIR

Mme MICHOUX Nicole
nicole.michoux@wanadoo.fr
696 Chemin de la Carotterie – 45500 NEVOY

CALENDRIER

Les nouvelles modalités de qualification mises en place nécessitent le respect le plus strict des dates limites, d'organisation de tous les échelons, fixées par la Gestion Sportive. Dans le cadre ainsi déterminé, les R.C.L. ont toute latitude pour établir leur calendrier.

DATES À RESPECTER IMPERATIVEMENT :

Championnat de France du 13 au 16 juin 2018 à Châteauroux (C.N.T.S.)
Championnat Régional avant le 3 juin 2018

Inscription pour le championnat de France et la coupe de France avant le :
8 juin 2018

Tout engagement reçu hors délais ne sera pas pris en compte, le cachet de la poste faisant foi. Tout engagement illisible ou incomplet sera refusé.



COUPE DE FRANCE 2018 JEUNES PARA-TIR

Fiche d'engagement individuelle

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : __/__/____ LICENCE FFH : _____

Email : _____

CENTRE (+ adresse) : _____

CATÉGORIE : * 8-14 ANS * 15-20 ANS * 15-25 ANS (OPEN)
(âge au 1er janvier 2018)

CLASSIFICATION MEDICALE : _____

ASSISTANCE RESPIRATOIRE : * OUI * NON

COMPETITEUR : * EN FAUTEUIL * DEBOUT * ASSIS

N° Discipline	Points Régional	Signature ARBITRE

Coordonnées du responsable du Centres ou son représentant :

Nom - Prénom :

Téléphone : Portable :

E-Mail :

* Entourez vos réponses

N° DISCIPLINES QUALIFIEES :

TARIFS :

Inscription à la compétition = 15 €
+
(total disciplines x 10 €) =
TOTAL =

Pour être enregistrés, les engagements doivent être remplis en lettres capitales sans erreur ni omission, et être envoyés avant le **8 juin 2018** accompagnés du chèque libellé à l'ordre de la **F.F.Tir** et adressés à

Mme MICHOUX Nicole
nicole.michoux@wanadoo.fr
Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie 45500 NEVOY

Si un chèque global règle plusieurs engagements, il doit correspondre au total des fiches jointes et être accompagné d'un récapitulatif

CADRE RÉSERVÉ F.F.TIR

Banque Montant.....

Date de Réception

Observation

Attention

Tout engagement incomplet, illisible ou raturé ne sera pas pris en compte



COUPE DE FRANCE 2018 JEUNES PARA-TIR

Fiche d'engagement individuelle

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : __/__/____ LICENCE FFH : _____

Email : _____

CENTRE (+ adresse) : _____

CATÉGORIE : * 8-14 ANS * 15-20 ANS * 15-25 ANS (OPEN)
(âge au 1er janvier 2018)

CLASSIFICATION MEDICALE : _____

ASSISTANCE RESPIRATOIRE : * OUI * NON

COMPETITEUR : * EN FAUTEUIL * DEBOUT * ASSIS

N° Discipline	Points Régional	Signature ARBITRE

Coordonnées du responsable du Centres ou son représentant :

Nom - Prénom :

Téléphone : Portable :

E-Mail :

* Entourez vos réponses

N° DISCIPLINES QUALIFIEES :

TARIFS :

Inscription à la compétition = 15 €
+
(total disciplines x 10 €) =
TOTAL =

Pour être enregistrés, les engagements doivent être remplis en lettres capitales sans erreur ni omission, et être envoyés avant le **8 juin 2018** accompagnés du chèque libellé à l'ordre de la **F.F.Tir** et adressés à

Mme MICHOUX Nicole
nicole.michoux@wanadoo.fr
Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie 45500 NEVOY

Si un chèque global règle plusieurs engagements, il doit correspondre au total des fiches jointes et être accompagné d'un récapitulatif

CADRE RÉSERVÉ F.F.TIR

Banque Montant.....

Date de Réception

Observation

Attention

Tout engagement incomplet, illisible ou raturé ne sera pas pris en compte

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

COMPETITION

2018

EPREUVE

CATEGORIE

CENTRE

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE FFH

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE FFH

NOM / PRENOM

FICHE À RENVoyer À :

Mme MICHOUX Nicole

Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY

nicole.michoux@wanadoo.fr

**DATE, SIGNATURE, CACHET
DU RESPONSABLE**

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

Remplir les zones blanches

COMPETITION

2018

EPREUVE

CATEGORIE

CENTRE

TIREUR
N°1

CATEGORIE

N° LICENCE FFH

NOM / PRENOM

TIREUR
N°2

CATEGORIE

N° LICENCE FFH

NOM / PRENOM

FICHE À RENVoyer À :

Mme MICHOUX Nicole

Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY

nicole.michoux@wanadoo.fr

**DATE, SIGNATURE, CACHET
DU RESPONSABLE**

Les modifications liées à la composition des équipes
peuvent se faire sur place avant le début des tirs
de l'épreuve et catégorie concernée.



COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPE – JEUNES PARA-TIR

OBJECTIF

Donner l'accès à la pratique du tir à tous les licenciés de la Fédération Française Handisport ou de la Fédération Française de Tir et offrir à chaque licencié une épreuve supplémentaire marquée par un titre par équipe afin de représenter sa région.

PUBLIC CONCERNÉ

La qualification à la coupe de France par équipe, implique obligatoirement **la participation à l'échelon régional** individuel.

La composition de l'équipe peut être mixte et issue d'handicaps différents. On distinguera deux grandes familles de handicap :

- Les tireurs qui pratiquent en fauteuil
- Les tireurs qui pratiquent debout

Soit :

- Carabine potence (à ressort ou française), tout handicap, position Couché.
- Carabine sans potence (avec bretelle), tout handicap, position Couché.
- Pistolet sans appui, debout ou assis, handicap autorisant cette discipline.

Les inscriptions sont libres (sans limite de points, ni de quotas de places). Le RCL ou son représentant (Responsable de Centre ou de Club) doit faire suivre la fiche d'engagement complétée et le paiement de son engagement au contact de la FFTir **si possible avant la date limite d'enregistrement (fiche d'inscription de la FFTir).**

Lors de la phase de qualification, il est possible, selon les places disponibles, également de composer une équipe de tireurs issus de plusieurs régions afin de permettre au plus grand nombre de participer.

DÉROULEMENT

- Carabine et/ou Pistolet.
- 20 coups en 1H30 pour l'équipe de 3 tireurs.
- Un seul poste de tir est attribué pour l'équipe.

Chaque tireur se succédera, à la suite du match et au vu de ses résultats, des duels seront organisés par des quarts de final, demi, petite finale et finale entre chaque équipe.

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE JEUNES PARA-TIR 2018

Remplir les zones blanches

NOM EQUIPE		DISCIPLINE (PISTOLET ou CARABINE)	
TIREUR N°1	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
TIREUR N°2	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
TIREUR N°3	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
FICHE À RENVoyer À : Mme MICHOUX Nicole Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY nicole.michoux@wanadoo.fr			DATE, SIGNATURE, CACHET DU RESPONSABLE
Les modifications liées à la composition des équipes peuvent se faire sur place avant le début des tirs de l'épreuve et catégorie concernée.			



COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE JEUNES PARA-TIR 2018

Remplir les zones blanches

NOM EQUIPE		DISCIPLINE (PISTOLET ou CARABINE)	
TIREUR N°1	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
TIREUR N°2	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
TIREUR N°3	CATEGORIE		N° LICENCE FFH ou FFTir
	NOM / PRENOM		
FICHE À RENVoyer À : Mme MICHOUX Nicole Chante Gruau - 696 Chemin de la Carotterie - 45500 NEVOY nicole.michoux@wanadoo.fr			DATE, SIGNATURE, CACHET DU RESPONSABLE
Les modifications liées à la composition des équipes peuvent se faire sur place avant le début des tirs de l'épreuve et catégorie concernée.			